

# Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 16 Juin 2011

## Restaurant du Golf de Vieille Toulouse (31)

Nombre de présentes : 54

Nombre d'absentes excusées (avec pouvoir) : 39

### **Ordre du jour :**

- Mot de la présidente
- Rapport moral et bilan des activités
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

**Ouverture de la séance à 20H15** par Mme Colette RIERA, présidente de l'association « Les Téméraires de Pinsaguel ».

### **Le mot de la présidente :**

#### *Remerciements :*

Tout d'abord Colette RIERA a tenu à remercier toutes les participantes à l'AG pour leur présence cette année car l'AG fait partie, au même titre que les activités physiques proposées tout au long de l'année, d'un moment important pour la vie de l'association. En effet c'est lors des assemblées générales que les décisions importantes sont prises (élection des membres du bureau, mise en place des nouvelles activités, poursuite ou non des anciennes activités en fonction de leur attractivité, information sur les dates et échéances à venir importantes,...). De plus, un nombre de présentes suffisant est primordial pour que les décisions prises lors de l'AG puissent être validées et adoptées par le vote.

#### *Rappel sur l'historique de la section « Les Téméraires de Pinsaguel » :*

La section des téméraires de Pinsaguel a été créée en 1974 à Pinsaguel à l'initiative de Monique DEGIOANNI pour répondre aux demandes des personnes désireuses de pratiquer une activité physique.

Avec la demande croissante, un nouveau cours a été mis en place en 1979 sur Roquettes.

### **Bilan des activités :**

Aujourd'hui sont proposés 4H de cours sur Pinsaguel et 6H à Roquettes pour les adultes.

Depuis cette année, 2 créneaux enfants ont également été mis en place pour les 3ans1/2 – 6ans et pour les 6ans – 11ans sur Roquettes le mercredi matin. Ces deux créneaux ont de suite eu un franc succès puisque nous comptons 47 enfants inscrits.

#### Les adhérents

En résumé, la section « Les Téméraires de Pinsaguel » compte :

- 211 adhérents adultes
- 47 adhérents enfants

#### **Soit 258 adhérents**

La provenance des adhérents vient majoritairement de Roquettes avec 126 adhérentes (59,72% des adultes), viennent ensuite les adhérentes de Pinsaguel et Saubens avec respectivement 30 et 26 adhérentes (soit 14,22% et 11,85%), les autres provenant de villes proches comme Muret, Roques, Portet sur Garonne ou de villes plus éloignées comme Toulouse, Villeneuve Tolosan.

#### Les cours

Au niveau des cours, 2 cours spécifiques sont proposés aux adultes par semaine :

- Un cours pour les séniors le Mardi matin à Roquettes de 10H30 à 11H30
- Un cours de STEP le Mardi soir à Roquettes de 19H45 à 20H45

Les autres cours étant moins spécifiques et plus variés dans leur contenu.

2 cours sont proposés aux enfants tous les mercredi matin (hors vacances scolaires).

#### La galette des rois

Jusqu'à cette année, la galette des rois était proposée à la fin de chaque cours de gym de la semaine. Cette année, pour des raisons économiques et de convivialité, il a été mis en place une soirée unique « galette des rois » au Château de Roquettes où toutes les adhérentes de la section ont été conviées.

Cette formule ayant eu un bon succès, elle sera reconduite en Janvier 2012.

#### Les dates et évènements clés à venir :

*Le Samedi 18 Juin 2011,*

Lors de la fête de la musique organisée par le comité des fêtes de Roquettes, les enfants de la section présenteront un petit spectacle afin de montrer ce qu'ils ont pu apprendre tout au long de l'année. Ce spectacle se déroulera entre 16H et 16H30 avec une représentation des petits, une représentation du cours des grandes et une représentation des plus grandes.

### *Les inscriptions*

Pour l'année 2011-2012, les **inscriptions** auront lieu le même jour, à savoir le **samedi 10 septembre 2011**, aux **forums des associations de Roquettes et de Pinsaguel, de 14H à 18H**.

Aucune inscription ne sera enregistrée en dehors de ces forums et seuls les dossiers complets entraîneront une inscription définitive au(x) cours demandé(s) et ce, selon les places disponibles. Tout dossier incomplet entraînera une inscription sur liste d'attente.

La fiche d'inscription a un peu changé cette année (fiche téléchargeable sur le blog de l'association à l'adresse : <http://agv-lestemerairesdepinsaguel.eklablog.fr>). En effet vous devrez inscrire, dans la colonne « Choix », votre ordre de préférence pour le choix du cours souhaité. Selon si votre dossier est complet et qu'il reste de la place disponible dans le cours choisi, votre inscription sera définitive. Vous serez bien entendu prévenue en cas de problème (pensez à donner votre adresse email, de façon lisible, lors de votre inscription pour être informée plus facilement).

### Les tarifs

Cette année encore nous avons dû augmenter le tarif de la formule « 1 séance par semaine » pour faire face aux augmentations de charges de l'association notamment des charges salariales.

- Le tarif de la formule « 1 séance par semaine » passe de 75€ à 80€ / an.
- Pour les autres formules, le tarif ne change pas.
- Le tarif enfant reste de 75€ / an

### **Bilan financier de l'association :**

Cette année les comptes sont équilibrés puisque au jour d'aujourd'hui nous avons :

- 24 847,08€ de Dépenses
- 27 876,78€ de Recettes

**Soit un résultat de 3 029,70 €**

A ce résultat intermédiaire, il faut encore retirer les dépenses à venir avant la clôture de l'exercice, à savoir :

- 1300€ de remise animateurs pour le mois de Juin
- 789€ d'URSSAF
- 60€ de ré affiliation GV
- 80€ de Champagne offert lors de l'AG
- 40€ de timbres et autres dépenses informatiques

**Soit la somme de 2 269€**

A la clôture de l'exercice, il devrait donc rester en caisse la somme de **760,7€**, somme qui est relativement équivalente à celle de l'année dernière.

Les principales Dépenses :

1. Les salaires des animateurs
2. L'URSSAF
3. Les cotisations GV
4. Le poste Timbres/Informatique
5. Divers (qui correspond cette année à un chèque de solidarité pour une association)

Les principales Recettes :

1. Les cotisations
2. La subvention de la mairie de Pinsaguel
3. Le remboursement du trop perçu de licences par la fédération

La mairie de Roquettes ne nous a pas donné de subventions cette année du fait de l'équilibre de nos comptes.

La rubrique « Livret » que l'on retrouve en dépenses et en recettes, correspond au versement d'une partie des cotisations sur un LIVRET, en début d'exercice, et au reversement de celles-ci en cours d'année. La somme reversée est plus importante car nous avons dû « puiser » dans les réserves du livret faites lors des exercices précédents.

**Questions diverses :**

Q°- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de subvention versée par la mairie de Roquettes ?

Aucune subvention n'a été versée par la mairie de Roquettes cette année car nous avons une trésorerie suffisante. Une proposition de 250€ a été faite pour l'exercice à venir sur présentation de justificatifs de dépenses.

Lors de la décision de verser une subvention à une association, le conseil municipal regarde ce que l'association « apporte » au village notamment au niveau de la notoriété et de la visibilité (ex : les tournois organisés par les associations telles que le Tennis, le Basket ou le Foot).

Q°- Y a-t-il des achats prévus en 2011-2012 ?

Oui, nous allons renouveler du matériel devenu désuet tels que les poids.

Nous allons également acheter d'autres steps pour en augmenter le stock et renouveler le stock de ballons qui a « disparu » en cours d'année.

Nous allons aussi signaler le problème du stockage du matériel à la mairie pour éviter que de nouveau des ballons disparaissent ou tout autre matériel.

Q°- La salle de Pinsaguel va être refaite cette année, où allons nous pratiquer durant les travaux ?

En effet la salle va être refaite mais nous devrions avoir une salle vers les ateliers à Pinsaguel et les cours du lundi et du vendredi de 14H à 15H pourront éventuellement être délocalisés à Roquettes car la salle de danse est disponible à ces créneaux horaires.

Q°- Quels sont les moyens de communication de l'association ? Car si l'on rate un cours au cours duquel des documents ont été distribués, on n'a pas l'information.

Depuis septembre 2011, un blog a été mis en place par Emmanuelle (à l'adresse : <http://agv-lestemerairesdepinsaguel.eklablog.fr>).

Ce blog vous permet de vous tenir au courant des dernières informations concernant l'association (pensez à vous inscrire à la newsletter pour recevoir par mail les dites informations ou au flux RSS qui permet d'être tenu informé lors de la modification du blog), de retrouver les horaires, lieux de cours et numéros de téléphones des animatrices, de télécharger les documents utiles comme les fiches d'inscriptions, l'attestation type de non contre indication à la pratique de la gymnastique volontaire à partir de 60ans,....

Enfin un « livre d'or » est également à votre disposition sur le blog pour venir vous y exprimer et donner vos idées.

Q°- Y a-t-il la possibilité de mettre en place un cours de stretching ?

En ce qui concerne la mise en place de nouveaux créneaux de cours nous rencontrons des difficultés au niveau de la disponibilité des salles, notamment celle de danse.

Nous étudions cependant, suite à la demande des « grandes » du cours enfant qui passent en 6° l'année prochaine, la possibilité de mettre en place un cours pour la tranche des 6°/5°. La mise en place de ce cours sera déterminée par la demande, la disponibilité des salles et de Christine.

Q°- Mais ne peut on pas utiliser seulement un bout du gymnase pour le cours de stretching ?

Il faut voir avec les associations utilisatrices du gymnase et surtout vérifier les disponibilités des animatrices.

Q°- Peut on éventuellement ouvrir un créneau horaire le samedi pour les adultes ?

Nous allons y réfléchir afin d'étudier les possibilités.

Q°- la nouvelle salle en construction à Roquettes va-t-elle pouvoir apporter de nouveaux créneaux horaires de cours ?

Nous ne le savons pas encore, nous devons prendre rendez vous avec Mme PUGGIA, responsable des sports à la mairie de Roquettes pour étudier toutes ces questions.

Remarque : Il serait bien de dissocier l'AG et le repas à l'avenir.

C'est effectivement une remarque que nous nous sommes faites lors de la préparation de l'AG. Malheureusement nous avons eu de grosses difficultés avec les dates cette année entre les diverses fêtes organisées en juin (fêtes des écoles, de la musique,...) et les ponts à répétition.

Pour éviter ces désagréments, nous avons déjà fixé les dates importantes pour l'année 2012.

A savoir que **l'AG** aura lieu le vendredi **01 Juin 2012**. Elle se déroulera soit à la salle du château de Roquettes, soit dans la salle de gym de Pinsaguel et le repas suivra dans un autre lieu (à l'étude) pour celles qui souhaitent venir.

L'AG et le repas auront lieu le même soir mais seront bien dissociés.

Pour information, la **galette** aura lieu **soit le 11 soit le 18 janvier 2012**, toujours à 20H30. La date définitive sera confirmée ultérieurement.

**Renouvellement du bureau :**

Comme lors de chaque AG, le bureau démissionne.

Un appel à candidature est lancé auprès des adhérentes présentes.

Laetitia BISCARROS, Rina SUIF et Emmanuelle THON se sont proposées comme nouvelles candidates, Colette RIERA se représente ainsi que Maïté SOULOUMIAC.

Aucune autre candidature n'a été proposée.

Les candidatures sont proposées au vote et elles ont toutes été acceptées à l'unanimité.

La nouvelle constitution du bureau sera donc :

- |                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| ✓ Mme Colette RIERA      | Présidente                 |
| ✓ Mme Maïté SOULOUMIAC   | Vice présidente            |
| ✓ Mme Rina SUIF          | Trésorière                 |
| ✓ Mme Emmanuelle THON    | Secrétaire                 |
| ✓ Mme Laetitia BISCARROS | Responsable section enfant |

**Pour finir :**

Colette remercie Monique à l'origine de l'association pour son grand soutien, son aide et son dévouement. Elle remercie également Emmanuelle pour la mise en place du blog et enfin elle remercie Laetitia de s'être occupée de la création, de l'organisation et de la gestion des cours enfants.

**Clôture de l'AG à 21H15.**